

Formation linguistique Inlingua Online Learning (IOL)

Madame, Monsieur,

Vous êtes intéressé(e) à participer à des cours d'allemand auprès d'Inlingua. Veuillez trouver, ci-après, toutes les informations y relatives.

Formation/programme

Formation individuelle avec accès à distance illimité 24h/24h durant une période de 90 jours, pour les niveaux A1 à B2. Plus de 400 exercices multimédia, acquisition du vocabulaire et des idiomes, apprentissage auditif et oral, compréhension grammatical orale et écrite, rédaction générale et professionnelle.

Coûts/frais et comptabilisation des heures de cours

Un cycle de formation de 90 jours par année scolaire (Fr. 225.-) est pris en charge par le Service des ressources humaines. Les éventuels autres frais sont à votre charge. Cette formation est à effectuer sur votre temps libre.

Exigences

Afin de déterminer votre niveau, un test on-line est à compléter sur le site de l'école www.inlingua-valais.ch. Choisir l'option « Vers les tests », la langue à étudier, complétez les données demandées, cochez l'option « envoyez les résultats du test au centre du Valais » et la mention « Employé d'Etat » dans les commentaires en fin de test. Les pares-feux de nos services informatiques peuvent parfois bloquer le test. Par conséquent, nous vous conseillons de le faire depuis un ordinateur privé ou avec votre téléphone portable.

Inscription

Nous vous prions de nous retourner le bulletin d'inscription annexé, dûment complété *le plus rapide-ment possible par mail* (<u>srh-formation</u>@admin.vs.ch).

Dorénavant, les signatures ne sont plus requises sur les bulletins d'inscription. Il est de la responsabilité de chaque collaboratrice et collaborateur d'informer sa hiérarchie de ses besoins en matière de formation continue et de s'assurer de son accord, <u>avant</u> de transmettre le bulletin d'inscription au SRH.

La Cheffe ou le Chef de service est compétent-e pour décider du nombre de jours de formation suivis sur le temps de travail et communique sa décision à la collaboratrice ou au collaborateur concerné-e.

Chaque service définit le flux d'information interne pour son personnel (p. ex. transmission au SRH par voie hiérarchique, via le répondant RH ou directement par les participants). Veuillez donc vous référer aux indications de votre service. Chaque collaboratrice ou collaborateur assume les conséquences en cas de non-respect des indications de son service.

Toute inscription doit être validée par le SRH avant d'être transmise à Inlingua. Si tel n'est pas le cas, les frais totaux seront à votre charge.

Dès réception, et après validation du SRH, ce bulletin sera transmis à Inlingua pour suite utile. La convocation ou les éventuelles informations y relatives vous seront directement envoyées par cette dernière.

A disposition pour tout renseignement complémentaire.

Jeanne Gillioz Spécialiste RH

Formation linguistique individuelle – IOL autonome

Formation online, accès illimité 24h/24h, durant 90 jours Nom/prénom Adresse privée Téléphone privé Téléphone professionnel Email privé Email professionnel Service Formation souhaitée : ☐ français allemand Date de début souhaité : Je confirme que : □ Mon inscription a été discutée et validée par ma supérieure directe ou mon supérieur direct. Ma cheffe de service ou mon chef de service accepte mon inscription ainsi que le débit des frais éventuels en cas de désistement ou de non-participation à un séminaire sur la rubrique adéquate de mon service (indépendamment de la raison).

Visa du SRH :



Date :